

Communiqué de Presse

Direction de la Communication

Réf: 326f09

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Conseil de l'Europe et l'OEA intensifient leurs efforts pour lutter contre le terrorisme et renforcer la cybersécurité

Strasbourg, 20.04.2009 – La Conférence sur le terrorisme et la cybersécurité organisée les 16 et 17 avril à San Lorenzo de El Escorial (Espagne) était axée sur l'utilisation abusive de l'Internet par les organisations terroristes et leurs partisans – et les nombreux risques associés. Il a été souligné à cette occasion que l'Internet s'était avéré être un développement extraordinairement bénéfique pour la société moderne, de par précisément la façon dont il a révolutionné la diffusion des idées et des informations, ainsi que la formation de réseaux.

Les discussions ont porté sur la présence des organisations terroristes sur l'Internet, et leur utilisation de l'Internet à des fins diverses, dont la diffusion de propagande en relation avec des idéologies et des activités, et comme moyen de promouvoir une radicalisation au sein des communautés ciblées. Face à ces défis, les experts proposent un arsenal de solutions novatrices qui complètent d'autres dispositions purement techniques. Il s'agit notamment de dissuader la production de matériels extrémistes, de promouvoir l'autorégulation des communautés en ligne et de tenter de faire passer un discours positif pour faire barrage aux messages extrémistes.

Une étude de cas a permis de mettre en lumière les nombreuses difficultés que rencontrent l'application de la loi et les procureurs dans l'enquête et la poursuite de l'utilisation de l'Internet à des fins terroristes. Plusieurs suggestions ont été faites en vue de promouvoir une coopération efficace, et notamment : l'active utilisation des outils et des réseaux existants, ainsi que des instruments juridiques pertinents pour la coopération internationale, l'incitation des homologues de juridictions distinctes à enclencher un dialogue précoce et la participation intensifiée des experts techniques.

Les experts ont noté que, si les organisations terroristes apparaissent motivées pour lancer des cyber-attaques contre leurs ennemis, à l'heure actuelle, leur capacité à provoquer des perturbations ou des destructions de grande envergure par des cyber-moyens semble réduite. Toutefois, leur capacité à perpétrer des cyber-attaques va probablement se renforcer. La communauté internationale doit donc continuer de développer des mesures de protection de même que des moyens et des mécanismes pour améliorer la résilience face à de telles attaques.

Il a été recommandé que chaque Etat constitue et développe à l'échelle nationale une équipe spécialisée en sécurité informatique (Computer Security Incident Response Team, CSIRT), qui servirait de pôle pour l'échange d'informations sur les cyber-incidents affectant des infrastructures d'information critiques, ainsi que pour la coordination des réponses aux incidents et de la mitigation entre les divers partenaires affectés. Par ailleurs, la nature transnationale des cyber-mesures exige l'existence de réseaux régionaux et internationaux performants qui facilitent la coopération et le partage d'informations entre ces équipes nationales.

La conférence a souligné la nécessité d'intensifier les efforts nationaux, de même que la coopération bilatérale, locale, régionale et internationale pour lutter contre le terrorisme en général, et en particulier contre la menace qu'il fait peser sur notre utilisation croissante de l'Internet et d'autres infrastructures d'information essentielles, et ses bénéfices.

./..

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.

Communiqué de Presse

L'événement était organisé conjointement par le Conseil de l'Europe et le Comité Inter-Américain contre le Terrorisme de l'Organisation des Etats Américains, sous la présidence espagnole du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

[Pour plus d'informations](#)

Contact presse :

Estelle Steiner, Attachée de presse, tél. +33 (0)3 88 41 33 35, portable +33 (06) 08 46 01 57, estelle.steiner@coe.int